



Commission des Championnats

Réunion du 22 mai 2019 - PV N°37

PRESENTS : Mme COMBEAU Anne-Marie - MM. RAIGNIER Christian (Président) - MEYLEU Jacques - COMBEAU Jean-Jacques - DOUGNAC Daniel - PLU Dominique

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la Commission Départementale d'Appel dans un délai de 7 jours (à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée) par lettre recommandée ou courrier électronique. Ce délai est réduit à 48 heures pour les matches de Coupes et Challenges (Titre III Art. XIV.2 des R.P. du District).

EXPLOITATION DES RESULTATS DE LA JOURNEE DES 18 ET 19.05.2019

FEUILLES DE MATCHS TRANSMISES AUX COMMISSIONS

DISCIPLINE

DEPARTEMENTAL 3

Poule A N°50992.2 THIVIERS 2 - SORGES MAYOTTE

DEPARTEMENTAL 4

ELITE Poule D N°53556.1 PAYS BEAUMONTOIS 2 - ST PIERRE DE CHIGNAC

PROMOTION Poule L N°53768.2 MARSANEIX 2 - LIMENS JSA 4

STATUTS ET REGLEMENTS

DEPARTEMENTAL 4

ELITE Poule D N°53556.1 PAYS BEAUMONTOIS 2 - ST PIERRE DE CHIGNAC

FORFAIT D'UNE JOURNEE

Les équipes ci-dessous sont déclarées battues sur le score de 3 buts à 0 et 1 point de pénalité au classement en application de l'article 19 des Règlements Généraux de la LFNA.

DEPARTEMENTAL 4

ELITE Poule D N°53550.2 VERGT 2

Ce club sera débité d'une amende de 30 €.

PROMOTION Poule K N°53796.2 BEAUSSAC JAVERLHAC 2

Ce club sera débité d'une amende de 100 € (forfait dans les 3 dernières journées).